

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 73 (2011)

Artikel: Une longue, trois brèves
Autor: Python, Francis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RYTHME SYNCOPÉ DE LA MARCHE AU PLURALISME

UNE LONGUE, TROIS BRÈVES

Compte tenu du poids de l'héritage, des changements sociologiques du corps électoral et de facteurs personnels inattendus, Fribourg s'est rapproché avec une prudente lenteur, par paliers successifs, du modèle des cantons urbains.

PAR FRANCIS PYTHON

Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Fribourg, initiateur et directeur de nombreuses recherches, l'auteur analyse la politique fribourgeoise au XX^e siècle sans négliger ses ressorts culturels, idéologiques et sociaux les plus profonds.

Tirage spécial

J. A. — Fribourg 58^{me} année — No 13

Vendredi, le 18 février 1966

L'indépendant

Feuille d'Avis de Fribourg

parait le mardi et le vendredi

JOURNAL LIBÉRAL-RADICAL



Avec Paul Genoud

Pour une politique progressiste

n't pas pu être maîtrisées par un comité central désespérément, ont abouti à la victoire de l'allié la plus réactionnaire de la majorité au pouvoir.

Lois de nous l'ide de porter un jugement sur la personne même du candidat conservateur qui a droit à tout notre respect. Ce qui est par contre inquiétant, c'est la tendance qu'il représente. L'extrême droite conservatrice vient de prendre le pas sur l'Allié libéral, progressiste et modérée du parti. Les tenants de l'INTEGRISME, cette doctrine combattue par l'ensemble de l'épiscopat catholique lors du récent concile, tiennent à prendre leur revanche en s'attaquant directement à la citadelle gouvernementale. L'effection du candidat de la majorité nous ramènerait de quelques décennies en arrière et provoquerait à n'en pas douter, le retour à l'intransigeance, à la collusion accrue de l'Eglise et de la politique, en un mot à un durcissement très net de la majorité à l'égard des minorités. Nous serions bien loin des gestes d'apaisement dont ont fait preuve les dirigeants conservateurs au cours de ces dernières années.

... centrera, a besoin de gouvernance... vers le pro-

La décision du parti radical de présenter un candidat à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat, rencontre partout un accueil fervent. Non seulement à cause de la personnalité même du candidat, que nous vous avons présenté dernièrement dans ces colonnes, mais parce que cette décision revêt un caractère politique important à l'heure actuelle.

Fribourg est à un tournant de son histoire. Sous l'impulsion d'hommes dynamiques du monde politique et de l'économie privée, se rattachant aussi bien à la majorité qu'au parti radical, notre canton semble avoir définitivement tourné le dos à la médiocrité. Cette heureuse évolution nous laisse supposer que le parti conservateur avait pris conscience des réalités, qu'il admettait enfin que SIL EST

CONTRE UN REMPART DE LA FOI,

DE PROUVER



Electeurs fribourgeois !
Jacques Morard vous parle...

Je remercie tous les électeurs qui m'ont accordé leur confiance. Je m'engage dans la lutte par dévouement civique, pour accomplir une œuvre de rénovation. Je ne cautionne ni les erreurs, ni les injustices du passé. Je me tourne vers l'avenir.

On a cru m'accuser de calomnies et de médisances, me charger sans mesure et sans raison. Durant quinze ans de vie parlementaire, j'ai participé activement à la vie politique fribourgeoise, œuvré pour la justice et le progrès. Mes adversaires ont reconnu eux-mêmes que j'avais présidé le Grand Conseil avec maîtrise et objectivité. Je refuse les attaques injurieuses. Voulez-vous m'accorder quelques minutes d'entretien ?

Ça ne tourne pas rond dans le ménage communal

La législature qui se termine laisse un sentiment de malaise. On a l'impression que l'administration communale est dépassée par les événements ; on a l'impression qu'il manque de ne jamais recevoir de réponse des bureaux de la commune. Nous estimons qu'à l'époque que nous vivons cela est extrêmement grave.

Bien sûr que le manque d'efficacité des services administratifs provient d'une partie de nos institutions qui sont vieillottes. On comprend que des citoyens qui ont tous des occupations professionnelles, ne puissent faire face aux problèmes toujours plus nombreux qui se posent. Mais il n'y a pas que cela. Les affaires de la commune ne devraient pas être confiées à des citoyens qui certes sont honorables, bien gentils, honnêtes, mais qui n'ont pas une formation suffisante pour maîtriser les questions complexes qui se posent à une commune qui va atteindre bientôt 40 000 habitants.

Lorsque l'on énumère le nombre de questions qui n'ont pas encore trouvé de solutions depuis des années dans la ville de Fribourg on est effaré. Il faudrait revenir d'abord la Convention passée avec l'Etat concernant la police ; il faudrait établir une collaboration active avec les communes avoisinantes pour la solution de problèmes communs (plan d'aménagement, routes, adduction d'eau...) Il faudrait promouvoir le plan d'aménagement ; il faudrait rénover les anciens quartiers ; il faudrait construire de nouveaux abattoirs. Et la liste des affaires en suspens pourrait s'allonger encore.

Il appartient donc aux partis politiques, qui ont la responsabilité des citoyens pour la réussite de leur tâche. C'est un reproche que l'on ne peut pas faire à la majorité, qui se moquer de l'électeur. Ses représentants

valeur et il entend bien maintenir cette tra-

Mais ce sera... aux citoyens de choisir !

Supplément de « Travail »

Le 18 février 1966

TRIBUNE SOCIALISTE

NOVEMBRE 1966 - N° 5



1967

qui arrache

à 4 245 francs !

Cette somme,

on cette absence de politiques laissé

à tout point une impré

senteable. Et c'est facile de constater à quel point les électeurs

qui les représentent,

la démission des trois des quatre conseillers d'Etat

qui ont obtenu la

plus grande

majorité

de l'Etat

pour le moins

partiellement

évidente

Traverser nonante ans d'histoire de la vie politique fribourgeoise en quelque 18 élections cantonales et 24 élections fédérales peut donner le tournis devant l'accumulation des noms, des chiffres et des pourcentages. On peut toutefois cerner des constantes, observer des paliers dans la compétition des partis ou encore relever des oscillations ou des hésitations du corps électoral. Des changements, même minimes, sont observables dans ce qui apparaît longtemps comme un état d'inertie. Mais lorsqu'ils sont importants et qu'ils sont considérés comme des ruptures d'équilibre, on les voit s'étaler dans des processus qui s'inscrivent dans une décennie au moins. Aussi tentera-t-on de dégager des séquences longues, avec quelques paliers plus brefs, pour retrouver le rythme de ces compétitions électorales.

LE POIDS DE L'HÉRITAGE DANS LE TEMPS...

La démocratie fribourgeoise se ressent encore jusqu'au deuxième tiers du XX^e siècle du choc qu'a constitué l'irruption du régime radical suite à l'effondrement du Sonderbund. La revanche conservatrice, qui avait été mitigée par le tiers-parti libéral en 1856/57, se profile plus fortement dans la décennie du Kulturkampf (1871-1881) en faisant jouer à fond la réaction confessionnelle. On en revient toujours à l'empreinte de cette «République chrétienne», ordonnée à la défense et à l'illustration de la «mission» catholique de Fribourg, dont certains traits se remarquent encore plus d'un siècle plus tard.

Il faut toutefois se garder de majorer le facteur confessionnel, car le parti-Etat qu'est devenu le parti conservateur dans le dernier quart du XIX^e siècle revêt aussi, très pragmatiquement, la tradition gouvernementale du patriciat de l'Ancien Régime. On la voit se perpétuer dans une partie du personnel politique, les préfets, par exemple, ou les grands commis de l'administration. Pour les historiens qui s'interrogent toujours sur la fin réelle ou supposée de l'Ancien Régime dans la culture politique cantonale, les données rassemblées ici seront utiles pour résoudre l'énigme. Situer sa caducité avec l'entrée en vigueur du système électoral proportionnel pour le législatif (1921) est sans doute trop artificiel.

On constate en effet que le parti conservateur pérennise sa position dominante de 1921 à 1941 en conservant une confortable majorité, allant au delà de 60% des suffrages exprimés, tout en cédant régulièrement un peu de terrain. L'affaiblissement se fait davantage sentir de 1946 à 1961,

mais les suffrages obtenus ne descendent pas en dessous des 50% durant cette séquence. En somme, le système majoritaire se perpétue malgré la révision constitutionnelle, et le couperet du quorum fixé à 15% n'y est pas pour rien. C'est aussi le temps des fortes participations aux scrutins qui ne sont pas loin des mœurs «soviétiques» et qui oscillent souvent autour des 80%, alors que les enjeux nous paraissent aujourd'hui si minimes. Durant cette première phase de quarante ans, le grand vieux parti résiste sans trop de peine aux assauts de l'adversaire historique qu'est le parti radical, son allié objectif de classe.

C'est, à front renversé, le schéma de ce qui s'est aussi passé sur la scène fédérale, où la domination radicale installée en 1848 met plus de trente ans pour introduire un allié conservateur au Conseil fédéral (Josef Zemp en 1891) afin de mieux résister à la poussée socialiste. Il faudra encore vingt ans pour établir la proportionnelle et élire un deuxième conseiller fédéral conservateur (Jean-Marie Musy, 1919) en pleine phobie antibolchévique. Et l'on usera encore du recours au conservateur agrarien Rudolf Minger, en 1929, avant d'accepter le premier conseiller fédéral socialiste en 1943 et d'inaugurer la formule magique en 1959. La force d'inertie des électeurs fribourgeois doit sans doute être relativisée en comparaison nationale.

... ET DANS L'ESPACE SOCIAL

Sur le plan cantonal, durant ces quarante ans, les radicaux minoritaires soignent leurs bastions. On en compte principalement trois: la capitale et les districts du Lac et de la Gruyère. Le nombre d'élus radicaux est cependant toujours très inférieur à celui des conservateurs dans le district de la Sarine, qui englobe la ville. En revanche les députés radicaux dominent par le nombre dans le Lac, sauf au départ en 1921 où les conservateurs font jeu égal. En Gruyère, malgré les clichés, les élus radicaux sont inférieurs en nombre aux députés conservateurs de 1921 à 1941. Les députations des deux partis se trouvent à égalité en 1946 et les radicaux sont plus nombreux jusqu'en 1966. Sur l'ensemble du canton, la force d'opposition radicale obtient le maximum de suffrages en 1961 avec 30,3% alors que le parti socialiste n'en mobilise que 7%.

Durant cette première période, aucun député autre que conservateur ne peut être élu en Singine, et la Sarine leur est très favorable. On peut lire en filigrane la géographie politique des Anciennes Terres loyales à

la ville-Etat. Les députés conservateurs forment encore les cohortes les mieux élues dans les districts de l'Ouest: Broye, Glâne et Veveyse, où les souvenirs baillivaux ne sont pas trop négatifs. Le district veveysan est sans doute le plus rétif, avec sa forte opposition agrarienne, qui reste toutefois marginale sur le plan cantonal.

Sans doute faut-il accorder quelque attention à des secousses comme les élections au Conseil d'Etat en 1946 qui renversent l'homme fort du régime, Joseph Piller, ou plutôt le représentant de son aile idéologique la plus intransigeante. Sa vision d'une société corporatiste, fédéraliste et chrétienne ne résiste pas au basculement idéologique passager de l'immédiat après-guerre. Mais au législatif la perte n'est que de 5 sièges et la majorité reste confortable (58% des suffrages) malgré l'irruption de 13 socialistes.

La surprise de l'arrivée au Conseil d'Etat du récent agrarien Georges Ducotterd, en 1952, est vécue par les conservateurs comme une trahison; mais la contestation agraire s'est déjà affirmée aux élections générales de 1951, avec un triplement de sa députation qui passe de 3 à 9 sièges. L'affaire fait grand bruit car conservateurs et agrariens chassent sur les mêmes terres, celles d'une petite paysannerie fragilisée et condamnée à disparaître sans trop espérer l'appui d'un pouvoir qui songe à industrialiser le canton. Cette société rurale traditionnelle tente un rebond politique qui se confirme en 1956, où les agrariens gagnent encore 6 sièges au détriment des radicaux.

Quant aux élections de 1961, elle n'annoncent pas un chambardement, tout au plus un léger glissement de 2,2% des suffrages au détriment du parti majoritaire. Et pourtant on assiste cinq ans plus tard à une perte historique de l'hégémonie des conservateurs. Le rythme des changements s'intensifie dès ce tournant de 1966 et fait plutôt penser à des paliers successifs d'affaiblissement de la force politique dominante.

1966-1981: UN PALIER DE DÉCOMPRESSION

Techniquement, le basculement de la majorité est produit par l'abaissement imposé du quorum et par la scission de l'aile gauche des chrétiens-sociaux. La perte des sièges est imposante pour les conservateurs (-17) et une recherche de causes plus profondes s'impose. On a pu évoquer une volonté de rompre avec une politique trop traditionaliste comme on l'avait constaté lors d'une élection partielle en mars 1966, défavorable

au candidat de cette tendance. On a avancé la déconfessionnalisation des partis prônée par Vatican II, mais la réception des textes conciliaires était à peine amorcée. Il faut peut-être davantage y voir l'épuisement sociologique et idéologique d'un système de pouvoir face à la montée de nouvelles aspirations, en provenance de couches sociales avides de modernisation et voulant tourner le dos à une société rurale figée. Il y a aussi la fougue d'une jeunesse mieux formée, qui répudie l'autoritarisme et qui croit à des valeurs d'ouverture et de solidarité sociale.

Cette volonté de changement s'affirmera peu à peu après 1968, confortée dans cette tonalité progressiste par le nouveau cours de *La Liberté* échappant à l'orbite des conservateurs. L'introduction du suffrage féminin n'y joue vraisemblablement pas un grand rôle, tout en exprimant bien ce tournant modernisateur que le vieux parti sait aussi négocier en changeant sa dénomination. Les élections de cette décennie lui accordent un certain regain de suffrages, maintenus toutefois autour de 45%, alors que les socialistes profitent de cette poussée à gauche pour ravir la place de deuxième parti du canton. Le chassé-croisé des socialistes et des radicaux pour les deux sièges à conquérir au Conseil d'Etat, en 1971 et 1976, montre la fluidité des fronts en présence au sein de l'électorat. Il s'agit bien d'une sortie en lenteur – sinon en douceur – de l'ère majoritaire, puisque quatre sièges restent au bénéfice du PDC au sein du Conseil d'Etat jusqu'en 1981.

1981-1991: UNE PROPORTIONNELLE À GÉOMÉTRIE VARIABLE

La poussée à gauche atteint son sommet avec le meilleur score en suffrages obtenus par les socialistes en 1981 (25,3%) et un regain spectaculaire du PICS qui culmine à 8,7%. La pression des partis minoritaires oblige le PDC à ne plus revendiquer une majorité à l'exécutif alors que sa force au législatif s'abaisse à 36,5%. Même si un rebond électoral s'observe chez ce dernier en 1986, la normalisation de la culture politique cantonale est bien engagée.

La gauche parvient presque un temps à jouer jeu égal avec l'ancien parti majoritaire, mais elle sera rapidement minée par une scission interne. La formule équilibrée de gouvernement trouvée en 1981 (3 PDC, 2 socialistes, 2 radicaux) bute rapidement sur la permanence d'une force agrarienne qui se fait réentendre en 1986 au détriment des radicaux en perte de vitesse. Ces derniers vont même perdre leur unique siège dans la

législature de 1991 au profit de la dissidence sociale-démocrate. Question de personne, vraisemblablement, comme on l'observera dans la dernière phase.

1996-2006: GOUVERNEMENT AVEC UN HORS-PARTI

Cette particularité fribourgeoise ne doit pas faire oublier les rapports de force qui s'inscrivent dans des tendances lourdes. Le PDC accentue sa baisse en dessous de 35% des suffrages récoltés, approchant même les 30%, suivi dans cette tendance par les radicaux, alors que les socialistes regagnent du terrain sans compenser les pertes de 2001. Une autre force est en train de s'affirmer à Fribourg comme en Suisse, l'UDC qui double pratiquement ses suffrages et sa députation entre 1996 et 2006, se tenant en embuscade pour les prochaines élections.

L'ouverture politique réalisée dans ces trois paliers conduit aussi à une fragmentation des forces partisanes en de petites unités et s'accompagne paradoxalement d'une baisse régulière de la participation électorale. Une fois la majorité conservatrice perdue, le taux de participation descend même au-dessous de 50% pour atteindre un plancher de 40% en 2006. Comme si élire avait moins d'attrait dans la mesure où une majorité ne s'impose plus au bénéfice ou au détriment du pays.

UNE SYNCHRONIE À PEINE DÉCALÉE

Il reste à savoir si le découpage temporel observé sur le plan cantonal, avec sa longue séquence de quarante ans suivie de trois plus brefs paliers, s'impose aussi pour les élections fédérales. On relèvera en passant que depuis 1931 et tous les vingt ans, les échéances électorales coïncident, ce qui n'est pas sans influencer les calculs et les stratégies des partis.

De manière globale la longue séquence de quarante ans favorable aux conservateurs se lit aussi sur le plan fédéral de 1919 à 1963, où la majorité des suffrages leur est facilement acquise. Avant guerre, les radicaux placent généralement 2 des leurs au côté de 5 conservateurs. De 1939 à 1963 le parti majoritaire voit sa représentation baisser à 4 et même à 3 sièges, lorsqu'en 1963 la députation se réduit à 6 sièges. Pour les autres sièges, une vive concurrence entre les partis minoritaires s'observe dès 1939, signe d'une certaine fébrilité politique cantonale.

De 1963 à 1995 s'observe aussi ce palier de décompression où les

conservateurs perdent leur majorité en suffrages (entre 47,7 et 36%) tout en maintenant leurs 3 sièges, à l'exception de 1991 où ils n'en obtiennent que 2.

Dans le dernier palier, de 1999 à 2007, on constate une réduction du nombre de députés à 2 pour le PDC, alors que la députation fribourgeoise se chiffre à nouveau à 7. Dans cette nouvelle configuration les suffrages de l'ancien parti dominant s'abaissent à un pourcentage de 25%, et les socialistes font pratiquement jeu égal avec le PDC dans un ensemble où les radicaux, l'UDC et le PCS envoient chacun un député. Un pluralisme politique enfin pleinement réalisé.

Cette vue cavalière d'un siècle de luttes électorales est difficile à interpréter du point de vue de la culture politique cantonale. On parle souvent d'un retard fribourgeois sur le plan suisse, mais aussi du rattrapage réussi depuis les années 1960. Il convient d'être réservé avec ces termes et cette périodisation, qui sont toujours comparatifs donc relatifs. Avec son pouvoir conservateur hégémonique d'avant 1966, le canton se trouvait dans le peloton de queue des cantons dont beaucoup avaient usé de cette formule politique, tant radicale que conservatrice, avant 1914 ou 1939. Incontestablement, l'ouverture réalisée dans le dernier tiers du XX^e siècle a rapproché Fribourg des cantons urbains du Plateau suisse. Cela a été fait avec grande prudence en ce qui concerne la nécessité gouvernementale d'une majorité, et avec un souci d'équilibre dans la représentation. En fin de compte, n'est-ce pas aussi une preuve de maturité politique?

F. P.